



SECTION
RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON-RHÔNE

PRIX DE L'APPRENTISSAGE AMOPA ET SMLH

Dossier de candidature 2025

➤ **SECTEUR**

Bâtiment

Fabrication

Alimentation

Métiers de service

➤ **CANDIDAT**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

ATTESTATION (À COMPLÉTER)

J'affirme avoir pris connaissance du document Objet et Modalités d'Attribution des Prix de l'Apprentissage AMOPA et SMLH et je m'engage sur l'honneur à en respecter les clauses.

Fait a :

Le :

Signature du candidat

Signature de son représentant légal si mineur

A RETOURNER COMPLET AVANT LE 30 AVRIL 2025

Par mail uniquement à : ani.annikian@cma-auvergnerhonealpes.fr

ACTE DE CANDIDATURE AUX PRIX DE L'APPRENTISSAGE AMOPA ET SMLH

PARTICIPANT

Civilité ^(*) : M. Mme

Nom ^(*) : Prénom ^(*) :

Date de naissance ^(*) : Lieu de naissance ^(*) :

Adresse ^(*) :

Téléphone ^(*) : Portable ^(*) :

Mail ^(*) :

SITUATION ACTUELLE ^(*)

Apprenti(e) : Salarié(e) : Autre :

Niveau de formation :

➤ Entreprise d'accueil :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom du Maître d'apprentissage :

➤ Organisme de formation :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom du responsable de formation :

ACTIVITÉ PERSONNELLE ^(*)

ACTE DE CANDIDATURE ET DROIT À L'IMAGE

Je suis candidat(e) au :

- | | | | |
|---|--|-----|-----|
| ➤ | Palmes de l'apprentissage de l'AMOPA : | Oui | Non |
| ➤ | Prix des apprentis de la SMLH : | Oui | Non |

J'accepte :

- La publication mon nom, de celui de mon établissement et de mon entreprise d'accueil,
- La diffusion de photos prises lors de la cérémonie officielle de « Remise des Prix »,
- La publication de mes productions spécifiques à ces concours, sur tous supports de communication.

La SMLH et l'AMOPA s'engagent à mentionner le nom des lauréats sur leurs publications annuelles relatives aux concours.

Fait a :

Le :

Signature du candidat

Signature de son représentant légal si mineur

Cet acte de candidature, obligatoirement accompagné de tous les documents spécifiques aux prix postulés, est à retourner complet avant le 15 avril 2025

De préférence par mail : ani.annikian@cma-auvergnerhonealpes.fr

ou éventuellement à l'adresse :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône
10, rue Paul Montrochet
69002 Lyon

HISTORIQUE DES FORMATIONS

	Établissement de formation (*)	Niveau de formation (*)	Entreprise d'accueil (*)	Adresse	Maître d'apprentissage (*)	Adresse	Résultats (*)
2022 2023							
2023 2024							
2024 2025							

➤ Concours présentés :

Intitulés des concours (*)	Année des concours (*)	Résultats obtenus (*)

MOTIVATION ET PROJET PROFESSIONNEL A COURT ET MOYEN TERME

Vous pouvez vous baser sur les éléments suivants pour décrire votre motivation et votre projet professionnel :

- *Votre parcours*
- *Votre choix de métier*
- *Votre évolution professionnelle d'ici 5 ans, d'ici 10 ans*
- *Votre ambition dans le métier*
- ...

**Annexe spécifique à compléter
pour le concours
PALMES DE L'APPRENTISSAGE
DE L'AMOPA**

PRÉSENTATION DE L'OEUVRE OU DE LA RÉALISATION EFFECTUÉE DANS LE CADRE D'UN CONCOURS, EXAMEN OU AUTRES

Vous pouvez également fournir une vidéo dans laquelle vous présentez votre réalisation.

➤ Réalisation présentée :

- Nom de l'œuvre ou de la réalisation présentée (*)
- Intitulé du concours ou de l'examen ou de l'épreuve, niveau (départemental, régional, national) (*)

Maximum 2 pages de texte, 2 pages de photos :

Vous pouvez vous baser sur les éléments suivants pour décrire votre œuvre ou réalisation :

- Les spécificités techniques de votre œuvre ou réalisation
- Les étapes de conception, mise en œuvre, réalisation
- ...



SECTION
RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON-RHÔNE

Annexe spécifique à compléter pour le concours **PRIX DE L'APPRENTISSAGE DE LA SMLH**



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
33, rue Bossuet - 69006 Lyon

Point de contact à la SMLH 69 :
Pascale Romestaing
Tél : 06 22 41 12 27
Courriel : p.romestaing@free.fr

LETTRE AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

La section du Rhône et de la métropole de Lyon de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), organise l'édition 2025 du « **prix de l'apprentissage** », au profit des jeunes suivant une **formation en alternance**. Cette action de solidarité, qui concourt par ailleurs à la **promotion des métiers manuels**, est destinée à soutenir de **jeunes élèves méritants rencontrant des difficultés particulières à réaliser leur projet professionnel**.

Comme les années précédentes, notre « prix de l'apprentissage » est organisé conjointement avec le prix des « palmes de l'apprentissage » de l'association des membres des Palmes académiques (AMOPA), avec le soutien de la Chambre des métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre objectif est de sélectionner quinze à vingt candidats dans le département du Rhône et la métropole de Lyon. Si, comme nous l'espérons, vous acceptez de participer à cette action, il vous est demandé de bien vouloir en informer dès à présent vos élèves.

Pour une meilleure organisation du travail des membres du jury, il vous est demandé de bien vouloir transmettre, dès à présent, (15 avril 2025 dernier délai), les **dossiers complets** comprenant les documents conformes à la composition du dossier, ainsi que l'acte de candidature de vos candidats, sous format électronique, à Ani Annikian (ani.annikian@cma-auvergnerhonealpes.fr).

Après l'étude des dossiers proposés par les établissements, notre jury se réunira courant mai 2025 pour un entretien personnel de tous les candidats retenus avec les membres du jury. A l'issue de ces entretiens le jury délibérera.

La cérémonie de remise des prix, à laquelle seront conviés l'ensemble des candidats et leurs familles, ainsi que leurs professeurs et maîtres d'apprentissage, est prévue courant Juin en un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Notre lauréat participera au gala national de remise des prix de l'apprentissage de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) qui aura lieu à Paris (date non précisée actuellement).

Je vous remercie de bien vouloir confirmer la participation de votre établissement à cette action. Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame la directrice, Monsieur le directeur, en ma parfaite considération.

Pascale Romestaing

Présidente de la section SMLH du Rhône et de la Métropole de Lyon

Annexe 1

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est demandé aux CFA , aux MFR et aux lycées professionnels de bien vouloir établir et transmettre à la SMLH 69 sous couvert de la CMA (ani.annikian@cma-auvergnerhonealpes.fr) un dossier par candidat(dossier joint à ce message ou à télécharger sur le site de la CMA (cma-lyonrhone.fr),comportant au minimum :

➤ UNE FICHE SUCCINCTE SUR L'ÉTABLISSEMENT

Mentionnant les formations assurées, le nombre d'apprentis concernés pour l'année en cours, les résultats obtenus l'année précédente (taux de réussite, taux d'insertion professionnelle...).

➤ *Nb : Une fiche par établissement scolaire, pour l'ensemble des dossiers transmis.*

➤ L'ACTE DE CANDIDATURE DU CANDIDAT

Comportant les rubriques état-civil, adresse, n° de téléphone, mail - situation de l'intéressé - situation de la famille et profession des parents - cursus scolaire - formation en alternance suivie - projet professionnel - besoins matériels de démarrage dans la filière choisie et coût estimé - toutes autres informations utiles pour le choix des lauréats.

➤ *Nb : Toutes les rubriques doivent être obligatoirement renseignées.*

➤ L'AVIS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE SUR :

- Le comportement du candidat (traits principaux en regard des critères de sélection), la qualité du travail fourni, les aptitudes en regard de son projet professionnel, les capacités futures estimées, l'investissement du candidat dans sa formation et éventuellement dans d'autres domaines.
- La situation du candidat et/ou de sa famille : difficultés sociales, familiales, financières, handicap éventuel et tout autre élément susceptible d'éclairer le Jury ...

➤ *Nb : Toutes les rubriques doivent être obligatoirement renseignées.*

➤ UNE LETTRE DE MOTIVATION À CONCOURIR ET LE PROJET PROFESSIONNEL DU CANDIDAT

Le comportement du candidat (traits principaux en regard des critères de sélection), la qualité du travail fourni, les aptitudes en regard de son projet professionnel, les capacités futures estimées, l'investissement du candidat dans sa formation et éventuellement dans d'autres domaines.

La situation du candidat et/ou de sa famille : difficultés sociales, familiales, financières, handicap éventuel et tout autre élément susceptible d'éclairer le Jury ...

➤ *Nb : (Toutes les rubriques doivent être renseignées)*

Lettre d'environ une page et ne devant pas excéder une feuille recto verso.

La date de réception des dossiers de candidature à la CMA est fixée 15 AVRIL 2025
Les dossiers incomplets ou nous parvenant après cette date ne pourront pas être retenus.

PRIX DES APPRENTIS DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR SECTION DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Annexe 2

CRITÈRES DE SÉLECTION A L'ATTENTION DES CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS

La section du Rhône et de la métropole de Lyon de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH 69) demande aux centres de formation des apprentis de fournir au maximum 5 dossiers.

Les candidats seront choisis par leur organisme de formation parmi les **apprentis méritants, sans antécédents judiciaires, nécessitant une aide matérielle du fait de leur situation sociale, familiale ou de santé et des difficultés qu'ils rencontrent dans leur cycle de formation.**

Pendant sa formation, l'élève devra avoir fait preuve **de motivation, assiduité, ponctualité, respect envers les enseignants, civisme, esprit d'équipe et de camaraderie, et avoir fourni un travail de qualité.**

Le choix devra se faire parmi des jeunes, garçons ou filles, **déjà engagés dans un cycle de formation ou en fin de formation** : il ne sera pas accepté de dossier de candidat arrivant tout juste dans l'établissement et qui n'aurait donc pas pu être suffisamment évalué par les équipes professorales au moment où les dossiers nous sont transmis.

La SMLH 69 n'acceptera aucun dossier qui aurait déjà été présenté les années précédentes.

PRIX SMLH - CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025

Dates	Principaux jalons	Acteurs
15 avril 2025	Date limite de réception des dossiers pour la SMLH	Etablissements candidats
Mai 2025	Etude des dossiers, sélection des candidats	Membres du jury SMLH 69
22 mai 2025	Réception des candidats retenus et réunion du jury	Membres du jury SMLH 69
Juin 2025	Cérémonie de remise des prix	Lieu à définir
A définir	Remise des prix au niveau national à Paris	Lieu à définir

PRIX SMLH – POINTS DE CONTACT

➤ **Ani Annikian**
Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes
10, rue Paul Montrochet
69002 Lyon
Courriel : ani.annikian@cma-auvergnerhonealpes.fr

Contact SMLH pour toute information complémentaire sur le prix des apprentis de la SMLH

➤ **Pascale Romestaing**
SMLH – Section du Rhône et de la métropole de Lyon
33, rue Bossuet – 69006 Lyon
Téléphone : 06 22 41 12 27
Courriel : p.romestaing@free.fr